



# DISCOURS DU MAIRE SUR LE BUDGET 2025 DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

## FAITS SAILLANTS

---

### Faits saillants

- Gel du compte de taxes moyen pour les secteurs résidentiel et commercial.
- Ajustement des taux de la taxe foncière générale à la baisse pour absorber la hausse significative de 39,4 % de la valeur foncière de l'ensemble des immeubles imposables.
- Le budget de 2025 atteint 23,350 M\$, soit une augmentation de 770 000 \$ par rapport à 2024, représentant une hausse de 3,41 %.
- Gel du tarif de l'ensemble de la tarification (matières résiduelles, entretien des réseaux d'aqueduc et sanitaire, et éclairage) à l'exception de la gestion des installations septiques dont la tarification passe de 135 \$ à 149 \$ pour 2025.
- La dette totale demeure en situation de stabilité depuis 5 ans à 37,8 M\$.
- Le service de la dette (capital et intérêts) augmente de 5,9 % pour atteindre 5 M\$ en raison des refinancements à des taux d'intérêts beaucoup plus élevés.
- Plusieurs services municipaux ont connu et connaîtront, encore en 2025, une majoration de coût de beaucoup supérieure au taux d'inflation.

### Taxes foncières générales

Le dépôt du rôle d'évaluation triennal 2025-2026-2027 a eu pour effet de faire augmenter de 39,4 % la richesse foncière uniformisée (RFU) de la Municipalité qui se situe maintenant à 2,4 milliards de dollars. Quant à elles, les dépenses prévues au budget de 2025 n'ont augmenté que de 3,41 % soit 770 000 \$. Les taux de la taxe foncière générale pour chacune des catégories d'immeubles ont donc été ajustés à la baisse.

CATÉGORIE D'IMMEUBLE	CATÉGORIE D'IMPOSITION	VARIATION MOYENNE DU RÔLE	TAUX 2024	TAUX 2025
Résidentiel	Résiduelle	40.1%	0.84355	0.60211
Chalets villégiature	Résiduelle	70.3%	0.84355	0.60211
Exploitations forestières	Forestière	42.7%	0.84355	0.60211
Commercial	Non-résidentiel	18.0%	1.68711	1.41496
Terrains vagues	Terrains vagues	51.9%	1.68711	1.20422
<b>Ensemble des immeubles</b>		<b>39.4%</b>		

## Tarifications

À l'exception des tarifs pour la gestion des installations septiques, le budget de 2025 prévoit un gel de l'ensemble de la tarification.

Les principales tarifications appliquées varient en fonction du coût réel et sont établies comme suit :

TARIFS	2024	2025	VARIATION
Entretien du réseau d'aqueduc	340 \$	340 \$	0 \$
Entretien du réseau d'égout sanitaire	175 \$	175 \$	0 \$
Gestion des matières résiduelles	375 \$	375 \$	0 \$
Éclairage des chemins	101 \$	101 \$	0 \$
Gestion des installations septiques	133 \$	149 \$	16 \$

## Impact sur le compte de taxes

La diminution des taux de la taxe foncière générale pour les secteurs résidentiel et commercial aura comme impact un montant de taxes équivalent à celui de 2024 pour une résidence ou un commerce dont l'augmentation de la valeur foncière à la suite du dépôt du nouveau rôle est égale à la moyenne (secteur résidentiel : 40,1 % et secteur commercial : 18,0 %). Seule la tarification supplémentaire de 16 \$ pour la gestion des installations septiques modifiera le montant total du compte de taxes de 2025 pour une résidence non desservie.

MAISON UNIFAMILIALE DESSERVIE ÉVALUÉE À 672 200 \$ EN 2025 (479 800 \$ EN 2024)				
Taxes	Taxes 2024	Taxes 2025	Variation (%)	Variation (\$)
Taxe foncière générale	4 047 \$	4 047 \$	0.00%	0 \$
Entretien aqueduc	340 \$	340 \$	0.00%	0 \$
Entretien égout sanitaire	175 \$	175 \$	0.00%	0 \$
Matières résiduelles	375 \$	375 \$	0.00%	0 \$
<b>Total du compte de taxes</b>	<b>4 937 \$</b>	<b>4 937 \$</b>	<b>0.00%</b>	<b>0 \$</b>

<b>MAISON UNIFAMILIALE NON DESSERVIE ÉVALUÉE À 672 200 \$ EN 2025 (479 800 \$ EN 2024)</b>				
<b>Taxes</b>	<b>Taxes 2024</b>	<b>Taxes 2025</b>	<b>Variation (%)</b>	<b>Variation (\$)</b>
Taxe foncière générale	<b>4 047 \$</b>	<b>4 047 \$</b>	0.00%	0 \$
Matières résiduelles	<b>375 \$</b>	<b>375 \$</b>	0.00%	0 \$
Vidange installation septique	<b>133 \$</b>	<b>149 \$</b>	12.03%	16 \$
<b>Total du compte de taxes</b>	<b>4 555 \$</b>	<b>4 571 \$</b>	<b>0.35%</b>	<b>16 \$</b>

Le taux de taxation pour les immeubles commerciaux est également diminué au budget de 2025 afin de s'ajuster à la hausse moyenne de la valeur du rôle pour cette catégorie d'immeubles. Un immeuble commercial dont la hausse de la valeur foncière est de 18 %, soit équivalente à la moyenne, aura un impact nul au niveau du montant de sa taxation de 2025.

## Variations budgétaires

### Revenus

Le budget de 2025 présente des revenus additionnels de 770 000 \$ (3,41 %) par rapport au budget précédent. Les revenus supplémentaires découlent principalement de :

- **Revenus de taxes sur la valeur foncière**  
Augmentation de la valeur au rôle d'évaluation suivant l'ajout de constructions neuves en 2024: + 100 000 \$
- **Impositions de droits**  
Droits de mutation immobilière : + 500 000 \$
- **Transferts :**  
Hausse du transfert pour le pacte fiscal : + 170 000 \$

## Budget comparatif des revenus

<b>REVENUS</b>	<b>BUDGET 2025</b>	<b>BUDGET 2024</b>	<b>VARIATION (\$)</b>	<b>VARIATION (%)</b>
Taxes sur la valeur foncière	15 269 000 \$	14 936 000 \$	333 000 \$	2.2%
Taxes sur une autre base	3 626 000 \$	3 510 000 \$	116 000 \$	3.3%
Paiements tenant lieu de taxes	187 000 \$	188 000 \$	(1 000) \$	-0.5%
Impositions de droits	1 641 000 \$	1 124 500 \$	516 500 \$	45.9%
Amendes et pénalités	65 000 \$	60 000 \$	5 000 \$	8.3%
Intérêts	320 000 \$	340 500 \$	(20 500) \$	-6.0%
Autres services rendus	746 000 \$	1 058 000 \$	(312 000) \$	-29.5%
Autres revenus	260 000 \$	- \$	260 000 \$	0.0%
Transferts	1 236 000 \$	1 363 000 \$	(127 000) \$	-9.3%
<b>Total</b>	<b>23 350 000 \$</b>	<b>22 580 000 \$</b>	<b>770 000 \$</b>	<b>3.4%</b>

## **Dépenses**

Le budget de 2025 présente des dépenses additionnelles de 770 000 \$ (3,41 %) par rapport au budget précédent. Les principales variations sont celles-ci :

- **Administration générale**  
Élections générales de l'automne 2025 : + 100 000 \$ (dont 75 000 \$ provenant du fonds accumulé réservé aux élections)
  
- **Sécurité publique**  
Masse salariale et honoraires professionnels au service de protection contre l'incendie : + 130 000 \$  
Service de police : + 72 000 \$
  
- **Transport**  
Hausse majeure du coût des abrasifs pour le déneigement : + 90 000 \$
  
- **Hygiène du milieu**  
Frais de disposition des matières recyclables dorénavant assumés par ÉEQ :  
- 90 000 \$  
Déneigement de l'écocentre maintenant effectué en régie interne : - 58 000 \$
  
- **Aménagement, urbanisme et développement**  
Honoraires professionnels : - 65 000 \$
  
- **Frais de financement**  
Hausse importante des taux d'intérêts obtenus lors des financements et refinancements : + 125 000 \$
  
- **Remboursement au fonds de roulement**  
Usage du fonds de roulement à la hausse en 2024 pour le financement sans intérêt de projets d'immobilisations : + 185 000 \$
  
- **Affectations**  
Provenant du fonds électoral : + 75 000 \$  
Provenant de l'excédent accumulé : + 125 000 \$

## Budget comparatif des dépenses

DÉPENSES	BUDGET 2025	BUDGET 2024	VARIATION (\$)	VARIATION (%)
Conseil	473 000 \$	436 000 \$	37 000 \$	8.5%
Administration générale	1 785 000 \$	1 668 000 \$	117 000 \$	7.0%
Sécurité publique - Police	1 494 000 \$	1 422 000 \$	72 000 \$	5.1%
Sécurité publique - Incendie	2 406 000 \$	2 266 000 \$	140 000 \$	6.2%
Sécurité publique - Autres	231 000 \$	152 000 \$	79 000 \$	52.0%
Transport	4 316 000 \$	4 092 000 \$	224 000 \$	5.5%
Hygiène du milieu	3 394 000 \$	3 525 000 \$	(131 000) \$	-3.7%
Santé et bien-être	12 000 \$	12 000 \$	- \$	0.0%
Aménagement, urbanisme et développement	953 000 \$	987 000 \$	(34 000) \$	-3.4%
Loisirs et culture	3 111 000 \$	3 124 000 \$	(13 000) \$	-0.4%
Frais de financement (intérêts)	1 476 000 \$	1 351 000 \$	125 000 \$	9.3%
Remboursement de capital	3 567 000 \$	3 413 000 \$	154 000 \$	4.5%
Remboursement du fonds de roulement	447 000 \$	262 000 \$	185 000 \$	70.6%
Affectations	(315 000) \$	(130 000) \$	(185 000) \$	142.3%
<b>Total</b>	<b>23 350 000 \$</b>	<b>22 580 000 \$</b>	<b>770 000 \$</b>	<b>3.4%</b>

## Budget comparatif des dépenses par catégorie

DÉPENSES	BUDGET 2025	PROPORTION (%)
Conseil	473 000 \$	2.0%
Administration générale	1 785 000 \$	7.6%
Sécurité publique - Police	1 494 000 \$	6.4%
Sécurité publique - Protection incendie	2 406 000 \$	10.3%
Sécurité publique - Autres	231 000 \$	1.0%
Transport	4 316 000 \$	18.5%
Hygiène du milieu	3 394 000 \$	14.5%
Santé et bien-être (logement social)	12 000 \$	0.1%
Aménagement, urbanisme et développement	953 000 \$	4.1%
Loisirs et culture	3 111 000 \$	13.3%
Frais de financement (intérêts)	1 476 000 \$	6.3%
Service de la dette (remboursement de capital)	3 567 000 \$	15.3%
Remboursement du fonds de roulement	447 000 \$	1.9%
Affectations	(315 000) \$	-1.3%
<b>Total</b>	<b>23 350 000 \$</b>	<b>100.0%</b>

## Plan triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2026-2027

Le plan triennal d'immobilisations 2025 à 2027 prévoit des investissements totalisant 44,1 M\$ dont 22,8 M\$ en 2025.

TITRE DU PROJET	RÉALISATION 2025	RÉALISATION 2026	RÉALISATION 2027
<b><u>Finances et administration</u></b>			
Remplacement des postes informatiques individuels et mise à jour du réseau informatique.	40 000 \$	30 000 \$	30 000 \$
<b><u>Sécurité civile</u></b>			
Tour de communication.	150 000 \$	- \$	- \$
<b><u>Travaux publics et infrastructures</u></b>			
Construction du mur de soutènement et trottoir sur le chemin des Lacs.	350 000 \$	- \$	- \$
Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du service d'égout sur les chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte.	5 000 000 \$	- \$	- \$
Prolongement des services du chemin de la Vieille-Côte.	530 000 \$	- \$	- \$
Réfection du chemin de la Vieille-Côte.	- \$	350 000 \$	- \$
Réfection du chemin du Village et prolongement de services.	2 550 000 \$	- \$	- \$
Raccordement des chemins du Geai-Bleu et de la Sève.	600 000 \$	- \$	- \$
Réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord.	6 700 000 \$	6 100 000 \$	- \$
Réparation des ornières sur le chemin du Tour-du-Lac Nord.	1 850 000 \$	- \$	- \$
Réfection des chaussées locales 2025.	600 000 \$	800 000 \$	800 000 \$
Réfection du ponceau du lac Bleu.	- \$	350 000 \$	- \$
Remplacement du camion 10 roues.	350 000 \$	- \$	- \$
Acquisition d'équipements (rouleau compacteur, panneau à message variable et radar de vitesse).	85 000 \$	- \$	- \$
Réfection des ponceaux / Changement climatique.	- \$	200 000 \$	- \$
Mise à jour des plans et devis du projet du garage municipal.	250 000 \$	- \$	- \$
Conception des plans et devis du projet d'un écoboutique à l'écocentre.	80 000 \$	- \$	- \$
Conception et études de plusieurs projets.	- \$	340 000 \$	- \$
<b><u>Loisirs, culture et vie communautaire</u></b>			
Remplacement et mise à niveau des quais du Centre nautique Georges-Delisle.	220 000 \$	- \$	- \$
Réparation de la structure du bâtiment et de la galerie du Centre nautique Georges-Delisle.	350 000 \$	- \$	- \$
Réfection du terrain synthétique et des éclairages du terrain de soccer extérieur du parc Helder-Duarte.	1 500 000 \$	- \$	- \$
Agrandissement du parc de l'Éperon.	950 000 \$	- \$	- \$
Aménagement et réouverture des sentiers du parc de la Gentiane.	- \$	70 000 \$	- \$
Restauration de la chapelle St-James.	35 000 \$	- \$	560 000 \$

Entretien et maintien des parcs et infrastructures.	100 000 \$	30 000 \$	75 000 \$
Aménagement de sentiers d'accès à l'école Montagnac bâtiment de la Montagne.	120 000 \$	- \$	- \$
Entretien et amélioration des immeubles municipaux.	25 000 \$	155 000 \$	- \$
Réfection du terrain de tennis et de pickleball de Lac-Beauport. Plan A (1 400 000 \$) / Plan B (1 000 000 \$) / Plan C (600 000 \$).	- \$	100 000 \$	1 400 000 \$
Acquisition d'un nouveau tracteur pour l'entretien de l'anneau de glace sur le lac.	72 000 \$	- \$	- \$
Plans et devis et construction d'une piscine municipale.	- \$	700 000 \$	7 000 000 \$
<b>Protection contre l'incendie</b>			
Remplacement d'équipement incendie.	70 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
Remplacement du camion autopompe-citerne 651.	- \$	1 725 000 \$	- \$
Acquisition et installation d'un réservoir d'eau sous-terrain.	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS</b>	<b>22 777 000 \$</b>	<b>11 200 000 \$</b>	<b>10 115 000 \$</b>

Pour réaliser les projets de 2025, le montage financier prévu pour le financement est le suivant :

- Subventions : 10,4 M\$
- Nouveau règlement d'emprunt général : 8,3 M\$
- Règlement d'emprunt existant ou de secteur : 2,9 M\$
- Réserves financières : 1,2 M\$

La réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord ainsi que la réfection des ornières de ce même chemin (secteur école Montagnac du Lac) sont les plus gros projets prévus en 2025 avec des investissements totaux de près de 15 M\$ sur deux ans. Une subvention majeure de l'ordre de 5 M\$ est espérée et conditionnelle à la réalisation de ces projets.

Un autre projet d'envergure qui se réalisera en 2025 est la réfection du réseau d'aqueduc et le prolongement du service d'égout sur les chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte. Ce projet sera réalisé avec la participation financière du gouvernement du Québec, par le biais du programme TECQ, qui subventionne les municipalités pour la réfection de leurs infrastructures en aqueduc. À la demande des citoyens, le prolongement du réseau d'égout sera également effectué et sera financé par une taxe de secteur.

Le chemin du Village est une artère importante de la municipalité qui sera également rénovée en 2025. Le chemin sera élargi, permettant d'ajouter un trottoir et d'améliorer la sécurité dans ce secteur. Le coût total de cette réfection est estimé à 2,5 M\$ et sera financé par un nouveau règlement d'emprunt.

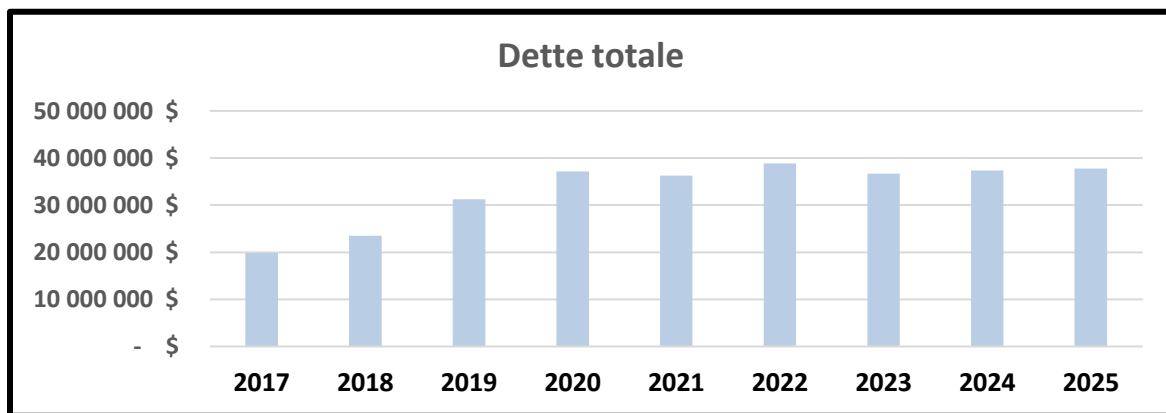
Il est également prévu, en 2025, de procéder au remplacement du gazon synthétique du terrain de soccer et à la bonification de son système d'éclairage. D'ailleurs, la

préparation des plans et devis est déjà commencée. Une subvention importante de près de 1 M\$ a été obtenue pour le financement de ce projet.

Finalement, la préparation de plans et devis en vue de la construction d'un futur garage municipal sera effectuée en 2025 au coût de 250 000 \$. La Municipalité espère ainsi augmenter sa capacité d'offrir des services en régie interne et se protéger de certaines augmentations de coûts provenant des contrats privés.

## Service de la dette

La dette totale de la Municipalité est en situation de stabilité depuis les 5 dernières années à 37,8 M \$.



La dette totale se compose de 3 catégories :

- Dette générale (assumée par l'ensemble des citoyens) pour 26,7 M\$
- Dette de secteurs (assumée par une partie des citoyens) pour 7,3 M\$
- Dette subventionnée (assumée par le gouvernement provincial) pour 3,8 M\$

Bien que la dette soit stable, la Municipalité est elle aussi contrainte à refinancer les emprunts à long terme existants et à effectuer de nouveaux financements à un taux d'intérêt beaucoup plus élevé qu'au cours des dernières années. Les taux de financement ont augmenté de 1,4 % en 2021 à 4,7 % en 2024. Cette situation a entraîné des conséquences sur le service de la dette. Les frais d'intérêts payés en 2025 sont en hausse de 9,4 % par rapport à 2024 pour atteindre 1,5 M\$.